



Pratiques et formes littéraires

ISSN : 2534-7683

Publisher : Institut d'Histoire des
Représentations et des Idées dans les
Modernités

17 | 2020

Recueillir, lire, inscrire

Éditer une matière partagée. Publication et circulation des recueils de chansons entre la fin du XVI^e et le début du XVII^e siècle

Flavie Kerautret

🔗 <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=203>

DOI : 10.35562/pfl.203

Electronic reference

Flavie Kerautret, « Éditer une matière partagée. Publication et circulation des recueils de chansons entre la fin du XVI^e et le début du XVII^e siècle », *Pratiques et formes littéraires* [Online], 17 | 2020, Online since 17 décembre 2020, connection on 14 mars 2021. URL : <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=203>

Copyright

CC BY-NC-SA 3.0 FR

Éditer une matière partagée. Publication et circulation des recueils de chansons entre la fin du XVI^e et le début du XVII^e siècle

Flavie Kerautret

OUTLINE

Publier des recueils de chansons : usages éditoriaux d'une matière partagée
Le recueil comme objet d'appropriation : *Les Chansons amoureuses* parues chez Adrian de Launay (1600-1602)

Le recueil comme objet de composition et d'innovation éditoriales : les *Chansons folastres et prologues* parus chez Jean Petit (1610-1612)

Des recueils imprimés aux usages partagés et oralisés

TEXT

- 1 La chanson est l'une de ces formes dont l'existence imprimée est presque intrinsèquement liée à la parution en recueil. C'est ce mode de publication qui permet le rassemblement et l'enregistrement, par l'écrit, des brefs morceaux poétiques se présentant comme destinés à être chantés. Entre la fin du XVI^e et le début du XVII^e siècle en France, les recueils de chansons se multiplient avec l'accélération du rythme des presses, avec le goût croissant des contemporains pour les recueils quel que soit le genre compilé et, concernant ce domaine spécifique, avec le déploiement imprimé de l'air de cour par la famille Ballard. Les membres de cette maison, officiellement consacrés « imprimeur[s] de la musique du roi » depuis l'obtention de ce titre par Robert I Ballard en 1553 en même temps qu'Adrian Le Roy, firent paraître plusieurs dizaines de recueils d'airs de cour durant la première moitié du XVII^e siècle, et au-delà, occupant une position dominante, presque de monopole, pour l'impression de la musique notée en particulier¹. Dans les marges de cette production musicale officielle et d'abord conçue pour le cercle restreint de la cour et de ses satellites, de nombreux recueils de chansons sans partitions paraissent chez d'autres éditeurs, y compris en dehors de Paris, souvent sous le nom d'« airs de cour ». Ce sont ces compilations imprimées qu'il s'agit de considérer en faisant l'hypothèse qu'elles offrent un terrain d'enquête

privilegié pour examiner les dynamiques qui caractérisent la publication en recueil au tournant des xvi^e et xvii^e siècles. Ces livres permettent d'observer plus spécifiquement des dynamiques de circulation, de conservation et d'agencement de textes préexistants parce qu'ils compilent des chansons, soit des formes théoriquement destinées à des performances orales et des contenus généralement considérés comme collectifs. À partir de ces recueils de chansons et de quelques exemples à valeur paradigmatique, il s'agit d'analyser comment le recueil est un mode de publication pleinement investi par certains éditeurs² et adéquat pour la publication imprimée de certaines formes telles que les chansons en ce qu'il permet de travailler une matière partagée, c'est-à-dire un contenu commun et souvent connu qui trouve sa raison d'être dans une circulation accrue, potentiellement par le biais de plusieurs médias. Cet article, en étudiant les modes de transmission de la chanson à l'époque moderne, s'inscrit dans « un vaste courant [...] de curiosité et de reconnaissance universitaire de la chanson³ » et propose d'en explorer le versant imprimé, *via* la question du recueil, encore peu pensée jusqu'à présent dans ce champ spécifique⁴.

Publier des recueils de chansons : usages éditoriaux d'une matière partagée

- 2 Même si l'on exclut les ouvrages de musique imprimés par la famille Ballard, qui constituent un cas particulier en raison de la position privilégiée des éditeurs et de la facture de leurs ouvrages souvent liée à l'impression des partitions, la publication des recueils de chansons au tournant des xvi^e et xvii^e siècles est très abondante et constitue une véritable vogue jusque dans les années 1660⁵. La majorité de ces compilations, imprimées à Paris comme dans d'autres villes françaises, se présente sous la forme de petits formats (in-8^o ou in-12^o) dont la mise en page est dense. Ils peuvent être assez volumineux et compiler plus de 300 chansons pour les recueils les plus imposants qui peuvent aller au-delà des 400 pages. Les titres de ces livres promettent des « chansons » ou, plus fréquemment encore, des « airs de cour ». S'ils regroupent principalement des morceaux liés à une thé-

matique amoureuse, ces intitulés cachent un ensemble relativement peu homogène.

- 3 On peut illustrer cette diversité avec le *Tresor des plus excellentes chansons amoureuses, et airs de court* (fig. 1) publié à Rouen en 1614 chez Nicolas Angot⁶. Ce recueil, un in-12^o d'un peu plus de 450 pages, comporte des centaines de pièces versifiées qu'il présente comme des « chansons amoureuses » et qui ressemblent à, ou sont parfois, des poésies présentées comme des chansons. La variété des morceaux choisis transparaît dans les modes d'énonciation adoptés puisque l'on trouve des chansons monologiques faisant entendre des voix masculines ou féminines, des chansons dialogiques où s'alternent les voix de l'amant et de l'amie, ou celles du berger et de la bergère, ou encore des chansons construites sur le modèle des questions/réponses. La diversité des tonalités est également très frappante, avec des pièces qui modulent l'amour sous toutes ses formes, mêlant des élocutions platoniques, pastorales, érotiques, etc. Le recueil s'ouvre par exemple sur une chanson d'inspiration courtoise où l'amant souffre le martyre d'amour (« Si le sort fatal te commande/Belle de conspirer ma mort ») ; mais dès la seconde chanson, le ton est bien plus léger lorsqu'il s'agit de raconter comment un mari découvre l'adultère de sa femme (« Ma femme se leve au matin »). Chaque chant est en apparence distingué par un en-tête générique tel que « air de court », « chanson amoureuse », « chanson joyeuse », « chanson à dancer », mais ces désignations restent très floues et s'avèrent interchangeable⁷. Le fonctionnement et sans doute la réussite de ces recueils, reposent sur la variété et le mélange de ces poèmes musicaux dont les dénominations peuvent s'avérer trompeuses.

Fig. 1. Page de titre du *Tresor des plus excellentes chansons amoureuses et airs de court...*, Rouen, Nicolat Angot, 1614. Paris, bibliothèque de l’Arsenal. Photo du site Persée (https://www.persee.fr/doc/mar_0758-4431_1999_num_27_1_1677).

TRESOR
DES PLUS EXCELLENTES
CHANSONS
AMOUREUSES, ET
AIRS DE COVRT.

Recueillies des plus insignes Poëtes
de ce temps.

A V E C

*Plusieurs autres Chansons, tant amoureuses
que plaisantes.*



A R O V E N,

Chez NICOLAS ANGOT, tenant sa
boutique rue du Bec, deuant la
Renommee.

I G I A

8: B.L. 11374

